

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008
Publication : 04/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG-2008-3-1-3
Séance du vendredi 27 juin 2008

COMMUNICATION GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE EXERCICE 2007

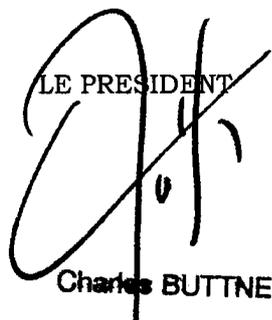
Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 3211-2 al.2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation au Président du Conseil Général en matière d'emprunts et d'opérations financières,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5è/09 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence au Président du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2007/I-1^{ère}/08 du 15 décembre 2006 relative au projet de budget primitif 2007,
- VU la délibération n° 2007/IV-1^{ère}/18 du 22 juin 2007 relative à la décision modificative n°1 2007,
- VU la délibération n° 2007/VI-1^{ère}/19-07 du 19 octobre 2007 relative à la décision modificative n° 2 2007,
- VU la délibération n° 2008/I-1^{ère}/05 du 14 décembre 2007 relative à la décision modificative n° 3 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne acte au Président de la communication relative à la gestion de la dette départementale en 2007.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER